



Val-de-Travers

Dossier élections communales 2024

Source photographique : j3l.ch

Le départ de trois conseillers communaux sortants, une situation économique tendue et le défi des investissements d'avenir rassemblent et dynamisent, permettant de porter le nombre de candidatures électoralles du PLR Val-de-Travers à 32 personnes.

En adéquation avec les thèmes du PLRN (Famille, Environnement, Finances et Société), la réflexion porte sur les projets communaux spécifiques pour lesquels le PLR Val-de-Travers doit s'imposer en moteur d'action.

Réaménagements

Les défis communaux et cantonaux des réaménagements de la Grand'Rue et de la Place de la Gare de Couvet sont retenus, ainsi que de la traversée et de la Place de la Gare de Môtiers, la finalisation du PAL, la finalisation de la digitalisation de l'Ecole J.J. Rousseau, la réunification du demi-cycle 7/8, les nouvelles structures très attendues d'accueil extrafamilial, la rénovation de la piscine des Combes, la refonte de l'offre en terrains de football, l'extension du chauffage à distance, la revalorisation du site Dubied, l'évolution du site de la Robella, le développement des quartiers de Plaine-Fin (Môtiers) et de la Binrée (Fleurier), ainsi que d'une nouvelle gestion des

ressources humaines. Le programme local spécifique s'étend au maintien des services de santé, d'assistance aux aînés, de soutien socio-éducatif de la jeunesse et de rénovation d'infrastructures sportives.

Figure de proue

Essentielle, la gestion financière rigoureuse, dotée d'une attention portée aux PME et à l'encouragement à l'installation d'entreprises et de nouveaux résidents, est la seule voie autorisant une future baisse souhaitée du coefficient fiscal (actuellement 76). La voie du succès pour les ambitions affichées requiert de sortir d'un rôle purement institutionnel pour s'investir en figure de proue. L'importance des crédits engagés demande un élan commun, doté d'une vision générale énergique, tablant sur le long terme, afin de construire un programme raisonné d'investissements à l'intention des nouvelles générations.

L'article complet est à retrouver dans *Libertés neuchâteloises*, édition n°5-2024

**Bon sens
et responsabilité**

**Votons
PLR!**

**Dans toutes les
communes neuchâteloises
le 21 avril 2024 !**